

AGAD.
LUGD. BAT.
BIBL.

Mouicin

Vous auiez en l'armee bien en les nommades de ce que l'Ennemis soubs la condicte
d'u General Cantelme a attente et effectue en la Meyerie de Boisbleduc, mais,
j'apprenz, par ce que depuis mon partement de Boisbleduc on y conue effectuement
a ranger effectuement les Bonzgeois en Compagnies et les obligez aux Villes et
gardes, que Son Al^{te} n'a pointt information ni cognissance du principal desseing
que l'ennemis n'a iuge a propos d'intenter contre la Ville de Boisbleduc, entendant
que les Bonzgeois n'anoient encor pointt de drapeaux ni assignation de leurs
Quartiers du place de Rendeven, ou en telle occurrence se rendront ma sentement
les en 2000z mais ainsi tressantes chascun son son Chartier, de sorte qu'il ne
pouuoient encor pointt faire quelqu corps suffisant pour s'emparer d'une porte,
afin de souuzir aux Ennemis, desquels ilz ont auctorite d'estre remis a leurs
anciens privileges, principalement de n'estre pointt chargez d'anciens impoys
gabelles ou autres impositions sans y anoir consenti, et de n'estre plus gomier ne
par des Magistrats estrangers dont la plus grande part ne puyde maison propre ni
aucun bien patrimonial dedans la Ville ni continuer outre le terme ordene
et que ne seront commander des Capp^{nes} qui leur sont fait a contrecouer pour s'estre fait
tous quattro Freres voire les deus chefs de la Sodalite Mariane ayant par menaces
oblige les autres de les recevoir en la ~~Sodalite~~ en Violant les articles de la Capitulation
par Son Al^{te} leur accordée et jusques alors en ce pointt seintement rentrée, ne
en portant mesme tous les Freres leur Cappes ou Chaperons aux enterrements de
leurs Freres defunts, que d'apres on leur a empêché, dont extremement
offensiez ilz abandonnerent en pleine rue le premier enterrement d'un frere
trespassé, s'absentans en apres par la mesme raison de l'enterrement d'un autre
frere mort, pour ne vouloir marcher sans enseigne ou syntole non plus que les
soldats sans drapeau; Plusieurs autres sujets de mescontentement peu utiles a
cest Estat ont tan enaigri les coeur des Bonzgeois, que généralement ilz
adoucissent soy aux douces promesses Espagnoles de meilleur traictement en Religion
Juive et Police, On tient qu'il n'y a pas 200. Bonzgeois de la Relig. Reformee
dont on se puise fier au besoing, mais que le nombre de la garnison présente de
la Ville de Boisbleduc ne fait pas la moitié des Bonzgeois mal affectés ou
cest Estat, de la mauuaise Volonté et force desquels j'apprehend qu'il soit on
ne voie la premièr a nre grand regret a peote incalculable de l'Estat et auine
totale de plusieurs bonnes familles, Aussi ceste garde de Bonzgeois n'exemptera
ni relendra pointt les soldats, pluzost les chargera d'avantage, or la Ville perdra
les Enemis, devant que les mesme la pourront auoir apaciee et chose auont
moien de la pourvoir de tontpouar gaigner auin ce petit Chastan qui n'a aucun
ouvrage ni fortification dehors pluzost en devant que les nostres ne recupereront
la Ville, n'estant la saison trionfale pour un siège assaut de la Ville
les inhabitauns de laquelle auin bien que tant de Comptoirs de l'Estat cependant
y seront pillez et sacqez, Mes deuons m'ont oblige de vous communiquer ces
les auin que i ay des auins confidens touchant les intentions des ennemis afin
que son Al^{te} en estant adverte on y pourvoie avec plus de facilite devant les
chese faide en arrettant la course de ces quattro nommeaus Capp^{nes} de la
Bonzgeosie, qui ne pourront que leurs particularies intérêts, qm on ne
pourroit y remédier apres la confirmation de leur defecing, en licenciant ou

Hug. 37.

discoluant les Comp^{ie} car les places des Rendevous une fois assignees pourront servir
à l'auant pour leurs assemblages aux occasions qu'ilz ingèrent de sen pouvoirs prestatoir,
et n'easer pas font particularisé en quoy les Bourgeois prennent suict de mescontentement
et les moyens d'y remedier, si je ne vous auoir aussi souuientefois tenuoigné que n'e
ne desculpois de part en la Magistrature, et n'eu encore en celle Podalité folotriqu^e
Me reseruant inq^{ies} à nostre entreveue la communication de ce que les autres ont
veu et remarqué aux actes d'ys Gnat Cantelmo au village de Gestel apres avoir
marché avec 400. hommes a cheval et 200. a pied tout ioygnant mes terres et maison
lagnille sans en estre recherché il poribent de quattro Sanguinardes a cheval, me réunian
de rai biealmblem^b a vos bonnes graces me signant à l'amais

Douair mon Cousin

de la Haye. j. d'August. 1643.

O

Ysme Tressimble Seurien et Cousin

J. Zuerius

22112
valoir,
tentem
ie le
latrigne
ont
maison
unian,

m



A Monizem

Monizem de Zutphen 363
Con^{er} et Secrétaire de Son Al^{te}



76